ASSURANCE : DROIT ET CONTRATS

Assurance responsabilité civile entreprise RCE : qualifier, garantir et indemniser

Un client se plaint d'un produit livré deux ans plus tôt, un sous-traitant endommage le chantier d'un tiers, une prestation intellectuelle cause un préjudice purement financier. Chaque situation renvoie à une garantie différente, et la réponse dépend autant de la qualification de la responsabilité que de la date retenue pour déclencher la couverture. Deux jours consacrés à la seule responsabilité civile de l'entreprise : qualifier le fait générateur, situer la garantie applicable, appliquer les règles de déclenchement et instruire la réclamation. Les garanties de dommages aux biens relèvent d'un autre module.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 880 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Souscripteurs gestionnaires de sinistres courtiers chargés de clientèle entreprise et juristes en charge des risques.

PRÉREQUIS
Connaître les principes généraux du contrat d'assurance.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier la responsabilité engagée par l'entreprise dans une situation donnée
- Distinguer la responsabilité civile exploitation et la responsabilité après livraison
- Identifier les garanties couvrant les dommages immatériels
- Appliquer les règles de déclenchement de la garantie
- Instruire une réclamation et organiser le recours

03 Programme détaillé

M1 Responsabilités engagées par l'entreprise

- Qualifier avant d'indemniser
- Distinguer responsabilité contractuelle et responsabilité délictuelle
- Situer la responsabilité du fait des produits
- Identifier la responsabilité du fait des préposés et des sous-traitants
- Repérer les responsabilités exclues du champ assurable
- Cas pratique : Qualification de cinq réclamations successives présentant des fondements juridiques différents.

M2 Architecture du contrat RCE

- Savoir quelle garantie répond
- Délimiter la garantie responsabilité civile exploitation
- Délimiter la garantie après livraison ou après travaux
- Identifier les garanties de dommages immatériels consécutifs et non consécutifs
- Repérer les extensions utiles selon les activités
- Atelier : Reconstitution de la structure d'un contrat RCE à partir de conditions générales fournies en désordre.

M3 Déclenchement et limites de la garantie

- Situer la réclamation dans le temps
- Appliquer le déclenchement par le fait dommageable ou par la réclamation
- Traiter la reprise du passé et la garantie subséquente
- Vérifier les plafonds et les franchises par sinistre et par année
- Analyser les exclusions les plus fréquemment opposées
- Mise en situation : Traitement d'une réclamation reçue après un changement d'assureur et argumentation de la position retenue.

M4 Gestion de la réclamation et recours

- Conduire le dossier jusqu'au règlement
- Recueillir la déclaration et les pièces déterminantes
- Organiser l'expertise et la défense de l'assuré
- Négocier une transaction ou suivre la procédure judiciaire
- Exercer le recours contre les coresponsables
- À retenir : La date du fait générateur retenue au dossier détermine l'assureur qui devra finalement intervenir.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 880 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr